Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026147DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept juillet deux mille vingt-six,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 1er juillet 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, CHOUBRAC Damien, COLOMBEAU Estelle, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, GUÉNY Cyril, GUÉRIN Florence, HANNOUCHE Lise, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia, POULAIN-JAMILLOUX Mélanie, QUIVIGER Éric, RAULT Mathilde, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STEPHAN Aurore.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame BODIN Lucie, Monsieur DROUILLÉ Jérémie, Monsieur DUPUIS Arnaud (procuration à Monsieur DESBLÉS Hubert), Madame KERMARREC Sarah (procuration à Monsieur RÉGNIER Teddy), Monsieur LAUGERAT Lilian (procuration à Monsieur CHARPENTIER Olivier), Monsieur PÉTIGNY Patrick (procuration à Monsieur QUIVIGER Éric).

SECRÉTAIRE : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : 27
. absent(s) et non représenté(s) : 2

OBJET : SERVICES PÉRISCOLAIRES DES ÉCOLES, DE LA RESTAURATION ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
Approbation des tarifs - Année scolaire 2026/2027

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026147DE-DE

Délibération N°2026/147 du Conseil Municipal du 7 juillet 2026
Publiée le 10 juillet 2026

SERVICES PÉRISCOLAIRES DES ÉCOLES, DE LA RESTAURATION ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Approbation des tarifs - Année scolaire 2026/2027

Comme chaque année, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les tarifs des prestations restauration, périscolaire et accueil de loisirs pour l'année scolaire à venir.

Pour 2026/2027, il est proposé de maintenir les tarifs suivants :

TARIFS CANTINE :

REPAS DES RÉSIDENTS DE LA COMMUNE	Seuils	Tarifs en euros
1ère tranche	0 à 460,99	1,00 €
2ème tranche	461 à 530,99	2,00 €
3ème tranche	531 à 599,99	3,00 €
4ème tranche	600 à 1 044,99	4,00 €
5ème tranche	1 045 à 1 499,99	4,50 €
6ème tranche	1 500 et + Ressources non connues	5,00 €

REPAS DES NON RÉSIDENTS DE LA COMMUNE	Seuils	Tarifs en euros
1ère tranche	0 à 460,99	2,00 €
2ème tranche	461 à 530,99	2,50 €
3ème tranche	531 à 599,99	3,50 €
4ème tranche	600 à 1 044,99	4,50 €
5ème tranche	1 045 à 1 499,99	5,00 €
6ème tranche	1 500 et + Ressources non connues	5,50 €

TARIFS PÉRISCOLAIRES :

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE RÉSIDENTS DE LA COMMUNE	Tarifs en euros
Accueil matin	1,00 €
Accueil soir : 16H30-18H45	1,50 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE NON RÉSIDENTS DE LA COMMUNE	Tarifs en euros
Accueil matin	1,00 €
Accueil soir : 16H30-18H45	2,00 €

…/…

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026147DE-DE

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS :

		Tarifs en euros	
ACCUEIL DE LOISIRS RÉSIDENTS DE LA COMMUNE	**Seuils**	**½ journée**	**Journée**
1ère tranche	0 à 460,99	4,50 €	6,00 €
2ème tranche	461 à 530,99	5,00 €	7,00 €
3ème tranche	531 à 599,99	6,00 €	9,00 €
4ème tranche	600 à 1 044,99	7,00 €	10,00 €
5ème tranche	1 045 à 1 499,99	7,50 €	11,00 €
6ème tranche	1 500 et + Ressources non connues	8,00 €	12,00 €

		Tarifs en euros	
ACCUEIL DE LOISIRS NON RÉSIDENTS DE LA COMMUNE	**Seuils**	**½ journée**	**Journée**
1ère tranche	1 à 599,99	7,50 €	11,00 €
2ème tranche	600 et + Ressources non connues	9,00 €	13,00 €

SORTIES ORGANISÉES	**Tarifs en euros**
Tarif pour les prestations organisées dans le cadre des activités spécifiques (stage, spectacle, ateliers)	3,00 € la 1/2 journée

TARIFS MAJORÉS RELATIFS AU RESPECT DES DELAIS D'INSCRIPTION SUR LE PORTAIL FAMILLE ET AUX RETARD DES FAMILLES :

TARIFS MAJORÉS	**Tarifs en euros**
Si un enfant est inscrit à un service mais ne vient pas (*absence non justifiée ou non-respect du délai d'annulation d'inscription*)	Facturation du service
Si un enfant n'est pas inscrit à un service mais est présent (*présence non prévue ou non-respect du délai d'inscription*)	Majoration du tarif de 50 %
Tarif des pénalités le soir pour tous les services (*retard familles pour récupérer les enfants*)	10,00 €

Suite à la présentation en commission 4 du *1er juillet 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'APPROUVER les tarifs restauration, périscolaire et accueil de loisirs pour l'année 2026/2027 ;

…/…

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026147DE-DE

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires à sa mise en application.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Christelle AVERLAND-SCHMITT

Nombre d'élus présents ou représentés : 27	**Pour : 27**	**Contre : 0**	**Abstentions : 0**	**Ne participe(nt) pas au vote : 0**